



Garantie revente immobilière & Garantie revente immobilière + effort d'épargne

GARANTIE REVENTE IMMOBILIÈRE

	 RÉSIDENCE PRINCIPALE	 RÉSIDENCE SECONDAIRE & INVESTISSEMENT LOCATIF
Garantie	Perte financière éventuelle subie lors de la revente précipitée d'un bien immobilier	
Faits générateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décès accidentel ■ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie accidentelle ■ Perte d'emploi (pour les salariés), ■ Liquidation judiciaire (pour les TNS) ■ Divorce ■ Mutation professionnelle ■ Naissances multiples 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décès accidentel ■ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie accidentelle ■ Perte d'emploi (pour les salariés) ■ Liquidation judiciaire (pour les TNS) ■ Divorce
Durée de couverture maximum	9 ans	
Plafond de la garantie	20% du prix d'achat dans la limite de 30 000 €	
Prime unique sur 1 ou 2 tête(s) assurée(s)	624 €	544 €

GARANTIE REVENTE IMMOBILIÈRE & EFFORT D'ÉPARGNE



	GARANTIE REVENTE IMMOBILIÈRE N° 8382	GARANTIE EFFORT D'ÉPARGNE N° 8383
Garantie	Couverture de la perte financière éventuelle subie lors de la revente du bien immobilier	Couverture pour garantir l'acquéreur d'un bien immobilier
Faits générateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décès accidentel ■ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie accidentelle ■ Perte d'emploi (pour les salariés), ■ Liquidation judiciaire (pour les TNS) ■ Divorce 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décès accidentel ■ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie suite à accident ■ Perte d'emploi (pour les salariés) ■ Liquidation judiciaire (pour les TNS) ■ Arrêt de Travail
Durée de couverture maximum	9 ans	
Plafond de la garantie	20% du prix d'achat dans la limite de 30 000 €	300 €/mois pendant 12 mois maximum
Prime unique packagée sur 1 ou 2 tête(s) assurée(s)	1 487 €	